

COMMUNE D'YZERON

DECISION DU MAIRE n° 2021-05
Du 03 juin 2021

Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,

- Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 Juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Madame la Maire certaines de ses attributions,

Considérant que le véhicule IVECO n'est plus utilisé par les services techniques,

- Vu la demande de rachat, formulée par le garage PATRICK AUTO SERVICE,

DECIDE

De vendre au GARAGE PATRICK AUTO SERVICE, 16, Route de la Rivière, à YZERON, le véhicule IVECO, immatriculé BJ-130-HR, au prix de 1500 € TTC.

Ce véhicule sera sorti de l'inventaire.

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame La Maire,
Agnès NELIAS



Notifiée le : - 7 JUIN 2021
Affichée le : - 7 JUIN 2021
Transmise en Préfecture le : - 7 JUIN 2021